

— Voici mon programme : loi sur la prison préventive dont on abuse en France. Réduction des pouvoirs des juges d'instruction, de qui dépendent l'honneur et la liberté de chacun. Réforme de l'enseignement. Représentation proportionnelle. Arbitrage international.

« Nous appelons liberté le simple fait politique de pouvoir nommer comme il nous plaît ceux qui font nos lois ; il est facile de comprendre que nous nous contentons de peu si nos lois demeurent ce qu'elles étaient sous la monarchie impériale et si, notamment, elles offrent moins de garantie à la liberté individuelle que les lois de certaines monarchies voisines. Or, cela est. Une accusation en règle suffit à livrer, en France, à peu près sans contrôle, la liberté de chacun au bon plaisir d'un juge d'instruction. Les lenteurs de la justice peuvent faire de la prison préventive une vraie torture, et le mandat d'arrêt peut être une véritable lettre de cachet. Après plus de trente ans d'existence, la République n'a pas songé à changer cela !

— Si ça changeait, ce n'est pas moi qui m'en plaindrais, dit Maurin.

— Un autre mal appelle l'attention du législateur. Pendant que l'école primaire laisse l'enfant libre ; pendant que sa famille, encore mal éclairée sur les bienfaits de l'instruction, non seulement ne prête aucun secours à l'instituteur, mais encore le disqualifie aux yeux des écoliers en donnant quotidiennement raison à l'enfant contre le maître, — pendant ce temps-là l'internat dans les lycées continue (malgré que des progrès y aient été accomplis) à faire du petit bourgeois un homme à genoux devant l'autorité quelle qu'elle soit, et prêt par conséquent à devenir lui-

même un autoritaire sans initiative et par suite sans humanité !

« Cet état de choses anime l'une contre l'autre les classes ouvrière et bourgeoise que l'instruction devrait rapprocher. Il est essentiellement contraire au progrès national et humain.

« Pendant que l'école primaire est impuissante à apprendre aux enfants du prolétaire la discipline du devoir, le lycée apprend au fils des bourgeois qu'il aura à subir ou à exercer une autorité de fonctionnaire, sans l'éclairer sur les véritables besoins populaires qui se peuvent résumer en quatre mots : « Toujours plus de justice ! » La France républicaine en est encore à souffrir d'une profonde maladie chronique : le césarisme, tandis que l'essence de la République est de ne reconnaître d'autorité que celle des lois.

« Quant à l'arbitrage international, c'est la cause des causes, l'idéal des idéals. Il faut que le sort des peuples soit au moins considéré comme aussi intéressant que le sort des individus et que, par conséquent, les *casus belli* soient réglés comme des duels. Que la paix éternelle soit une utopie, c'est possible ; mais que la guerre de deux nations civilisées soit possible sans un préalable arbitrage humain, c'est inadmissible ! »

Le congrès par acclamation adopta la candidature de Vérignon.

Plusieurs autres candidats se succédèrent à la tribune avec des fortunes diverses.

Enfin, M. Labarterie parla :

— On ne saurait être plus avancé que moi, dit-il, car, en tête de mon programme, j'inscris le droit de vote pour les femmes.

Une huée formidable ébranla les murailles. Une voix cria à Labarterie :

— Fai-lou téta ! (va faire téter l'enfant !)

— Nous en reparlerons quand les femmes feront leur service militaire !

— Citoyen ! riposta Labarterie, la femme, elle aussi, a un champ de bataille.

Un rire homérique secoua l'assemblée.

— Oui (poursuivit Labarterie, pompeux), le champ de bataille de la femme, c'est l'accouchement.

— Tu l'es ou tu le fais ? cria-t-on de toutes parts.

— Place aux femmes !... répéta énergiquement M. Labarterie, faites-leur place dans vos assemblées.

— Alors, je me débarque !... Nous sommes assez !...

— On peut déjà pas s'entendre. Si on mêle les femmes à nos discussions politiques, alors, pechère ! on ne se comprendra *tout à fait plus* !

Un individu, monté, dans un coin de la remise, sur une barrique, fit retourner toutes les têtes :

— L'honorable préopinant a dit que l'accouchement est le champ de bataille des femmes ? Bon. Mais l'homme a un autre travail que de jouer de la baïonnette. Il manie la charrue, l'homme. Où est la charrue de la femme ? Faites-moi voir la charrue des femmes !

— Et leurs *plates-formes* !

— Assez ! assez ! Pas de Labarterie !... Rayez Poisse !... Aux votes !... Labarterie n'est pas candidat du congrès.

— Le citoyen Poisse !

— Citoyen, déclara ce dernier, vous connaissez ma vie, et mes opinions sont les vôtres, toutes les vôtres sans exception, et toutes celles de M. Vérignon. Je jure de les représenter fidèlement.

— Le citoyen Poisse est nommé candidat du congrès.